

LA CULTURE

Vol. I.

SAMEDI, 4 NOVEMBRE 1876.

No. 1.

A NOS LECTEURS.

Avec le présent numéro, nous apportons d'importants changements dans la publication de *La Culture*, changements inspirés par un vif désir de la rendre aussi utile et intéressante à nos lecteurs qu'il nous est possible d'y parvenir.

Afin d'avoir à chaque numéro plus d'espace à notre disposition et de n'être pas forcé de découper tous nos articles, ce qui nuit beaucoup à leur intelligence et les empêche de porter les fruits qu'ils pourraient être susceptibles de produire, *La Culture* paraîtra à l'avenir avec un nombre double de pages, mais, par contre, elle ne sera plus publiée que le premier et le troisième samedi de chaque mois.

Nous lui avons aussi donné un format se prêtant mieux à la conservation des numéros, et dans le même but, ils paraîtront désormais avec couvert.

Les numéros parus seront réimprimés dans peu de temps sous le nouveau format, et formeront, avec la partie que nous envoyons aujourd'hui, le premier numéro de *La Culture*. L'année d'abonnement prendra cours à partir du premier samedi de novembre.

Enfin nous avons changé, dans le titre de *La Culture* le mot *journal* en celui de *revue*, terme qui s'adapte mieux au but de cette publication.

A première vue, il semble que la quantité de matière fournie à nos lecteurs soit moins abondante qu'auparavant. Il n'en est rien cependant ou du moins, la différence n'est pas bien grande. En effet, il ne sera plus inséré, à l'avenir, aucune annonce dans le texte : cette publication sera strictement limitée au couvert. D'un autre côté l'espace sera mieux utilisé autour des gravures, et les titres ne prendront plus autant d'espace que lorsque *La Culture* était publiée sous un plus grand format.—Nous ferons aussi paraître de temps en temps un numéro double et quant aux gravures, nous ne les ménagerons pas quand la nature des sujets traités se prêtera à l'illustration.

La transformation de *La Culture* est donc toute à l'avantage de nos lecteurs et nous avons la confiance qu'ils n'en deviendront que plus nombreux encore.

T. BRAN.

DE L'ETABLISSEMENT DANS LA PROVINCE
DE QUEBEC DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE AGRICOLE.

Nous préparons, sur la question de l'établissement, dans cette province, de l'enseignement de l'agriculture, une étude que nous travaillons à rendre aussi complète qu'il nous sera possible car, nous n'hésitons pas à le déclarer, cette question est celle dont la solution aura le plus d'influence sur l'avenir agricole du Bas-Canada.

Nous n'avons pu réunir encore tous les éléments dont nous avons besoin pour cette étude, de sorte que nous ne la livrons que dans un certain temps à nos lecteurs.

En attendant, afin d'offrir aux instituteurs des campagnes qui voudraient introduire dans leurs écoles l'enseignement des principes de l'art agricole, un exemple qu'ils pourraient efficacement imiter, nous allons publier une lettre d'un instituteur français, dont la méthode d'enseignement de l'agriculture a été hautement appréciée par les hommes et par les associations les plus compétentes en cette matière. Cette méthode a valu à son auteur, de la part de la société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Omer, (France,) les récompenses suivantes : un ouvrage agricole, une médaille de bronze, deux médailles d'argent, un rappel de médaille d'argent avec un ouvrage, une médaille de vermeil, un rappel de médaille de vermeil, avec un ouvrage.

De la part de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique une prime de cent francs.

De la part de la société protectrice des animaux de Paris, une médaille en vermeil et un rappel de la même médaille.

Enfin, de la société centrale d'agriculture de Belgique, une médaille en vermeil.

Cet instituteur est M. Gustave Saily, à Nort-Leulinghem, Pas-de-Calais, (France.)

Nous publions sa lettre telle qu'il l'a écrite elle contient des renseignements du plus haut intérêt sur l'importante question qui nous occupe.—Nous la recommandons à la plus grande attention de nos lecteurs :—

Je suis instituteur depuis le 20 octobre 1861. Dès mon entrée en fonctions, j'ai pris la ferme résolution de réaliser le projet que je m'étais formé d'introduire dans mon école l'enseignement de l'agriculture.

J'ai compris combien il est essentiel d'inspirer aux enfants l'amour du sol natal et de la famille, celui de la condition, de l'état dans lequel on les a élevés, celui de la vie des champs, en un mot, celui de l'agriculture, cet art indispensable à l'humanité. Je me suis pénétré de cette vérité, que, tout en formant chez les enfants l'instrument spirituel, il est de la plus haute utilité de leur donner une instruction agricole, qui leur fasse aimer les travaux de la terre et en relève le goût, en rehaussant la profession du cultivateur. Nul art, du reste,

n'est plus propre que l'agriculture à entretenir dans les âmes le sentiment religieux, la pureté des mœurs, la paix intérieure, les qualités qui font l'homme de bien et qui garantissent à l'homme laborieux des chances de succès. Il est, en outre, évident que c'est par les enfants des écoles, par les écoles, que l'on parviendra plus facilement à introduire, dans les campagnes, les grands principes de l'agronomie. Il faut donc, je le répète, donner aux enfants la science agricole vraie, sérieuse, appropriée à la région, au pays qu'ils habitent ; et il faut, non de simples notions, entrant comme accessoire dans le cadre des autres leçons, mais un cours pratique enseignant la connaissance du sol et du sous-sol, la théorie des engrais, le choix et l'emploi des amendements, les systèmes de culture, les assolements, la physiologie des plantes, les différents modes de greffer, le soin et l'élevage du bétail, la comptabilité agricole.

J'ai également compris que les jeunes filles qui fréquentent les écoles doivent être appliquées à un enseignement agricole particulier. En effet, les femmes, ayant une part obligée dans les travaux et la direction d'une ferme, ont besoin d'avoir été initiées, dans leur enfance, aux notions des principes agricoles et horticoles, concernant l'économie domestique, les soins à donner aux bestiaux, à la laiterie, à la basse-cour, au jardinage ; en un mot, tout ce qui se rattache aux besoins et aux occupations ordinaires d'une femme ou à la tenue d'un ménage rural.

Voici la méthode que j'emploie pour mon enseignement agricole.

Mes élèves sont, tout naturellement, partagés en deux classes : 1^o. classe des garçons, 2^o. classe des filles.

Six heures sont consacrées, par semaine, à l'enseignement agricole.

Le lundi, je commence par préparer toute la leçon de la semaine. Je prends, à cet effet, pour les garçons, un ou deux paragraphes d'un bon traité d'agriculture primaire. Il est bien entendu que ceux de mes garçons qui suivent le cours sont pourvus d'un semblable livre. Les filles se servent d'un ouvrage traitant de l'économie domestique agricole, des travaux et des soins qui entrent dans les attributions de la fermière. La préparation de la leçon hebdomadaire des filles se fait de la même manière que celle des garçons.

La leçon de la semaine une fois préparée pour les deux classes, je fais lire aux élèves les paragraphes qui en sont l'objet ; quelquefois j'en fais un sujet de dictée.

Après la lecture ou la dictée, je pose aux élèves, à l'aide du questionnaire qui se trouve à la fin de chaque leçon de leur livre, des questions auxquelles ils doivent répondre de vive voix, en cherchant toutefois les réponses dans l'ouvrage qu'ils ont entre leurs mains. Puis, je partage la leçon en trois parties que je donne à étudier, la 1^{re} partie pour le mardi, la 2^e pour le mercredi et la 3^e pour le jeudi.

Ces jours-là, les enfants sont tenus de répondre, de vive voix, mais sans le secours d'aucun livre, aux questions que je

leur adresse sur la partie de la leçon qui leur a été indiquée le lundi.

Le jeudi, je conduis les garçons dans un champ de nature à pouvoir m'offrir les moyens de rendre mes leçons le plus pratiques possible. Les tout jeunes élèves sont également conduits sur ce champ, afin qu'ils puissent profiter des explications, des démonstrations qui y sont faites. Après avoir expliqué, commenté en plein champ toute la leçon de la semaine, je prévien les élèves que le lendemain ils auront à répondre par écrit à toutes les questions comprises dans le questionnaire placé à la suite du paragraphe qui a fait l'objet de la leçon de la semaine. Les filles ont déjà été prévenues qu'elles auront un semblable travail à faire sur leur leçon spéciale.

Le vendredi, je ramasse tous les traités d'agriculture : puis, je dicte aux enfants les questions que je leur ai indiquées la veille, et je les laisse ensuite travailler à l'aise. Quand ils ont fini leur travail, je recueille les rédactions, afin de les visiter après la classe et de pouvoir récompenser, le lendemain, les élèves qui ont donné les réponses les plus satisfaisantes.

Le samedi, après avoir fait connaître le résultat des travaux de la veille et distribué des récompenses aux élèves les plus méritants, je rends les rédactions ; je donne ensuite lecture, devant toute la classe, de la leçon qui a fait l'objet de ces rédactions et j'accompagne cette lecture de nouvelles explications et de nouveaux conseils.

Indépendamment des travaux ci-dessus désignés, et dont la marche est toujours la même, j'ai encore recours à un autre genre de travail qui se fait ordinairement le dernier jour de chaque mois. Ce jour-là, afin de m'assurer que les enfants retiennent bien les leçons qu'ils ont apprises, je leur fais revoir les matières enseignées dans le courant du mois. Cette revue sert d'examen ou concours.

Comme complément de mes cours d'agriculture, je fais aussi converger vers cet art toutes les branches que comporte le programme de l'enseignement de ma classe, et cela, sans nuire en rien à la marche ordinaire de l'école.

En conséquence, deux jours par semaine, j'applique particulièrement à l'agriculture les leçons, les exercices et les devoirs que je donne à mes élèves.

Ainsi, pour la lecture, je choisis un bon ouvrage agricole, où j'ai l'occasion de donner des observations exactes et des enseignements utiles.

Pour l'écriture, je donne pour modèles des phrases propres à inspirer aux enfants le goût de l'agriculture et l'amour des travaux des champs.

Dans les dictées d'orthographe, je traite de tout ce qui peut contribuer au progrès agronomique, et je trouve toujours l'occasion de mille explications instructives et intéressantes.

Les exercices de composition et de style ont également pour objet les avantages de la profession du cultivateur, les méthodes de culture à la fois les plus simples et les plus produc-

tives, les meilleures espèces de plantes, les meilleures races d'animaux, et, en général, tout ce qui peut aider à sortir de l'inintelligente routine, cette ennemie qui oppose le plus grave obstacle au développement de l'agriculture et aux améliorations dont elle est susceptible.

Pour les devoirs de calcul, je choisis des problèmes se rattachant aux rapports de l'industrie agricole et rurale, et qui font de l'arithmétique une application continue des notions d'agriculture développées dans les autres parties de l'enseignement.

Quant au dessin, je trouve, dans cet art d'agrément, un précieux concours pour la description des instruments aratoires. Après avoir fait dessiner aux élèves un instrument quelconque, il m'est beaucoup plus facile de leur faire remarquer les différentes parties, les diverses pièces qui le composent, et j'ai aussi moins de mal à leur faire comprendre les avantages ou les inconvénients que peut présenter cet instrument.

Dans l'étude de la religion, j'ai à chaque instant l'occasion de mille réflexions sur les œuvres si belles et si variées du Créateur, sur cette belle nature qui nous entoure de tous côtés, sur les produits si nombreux et si précieux que nous retirons de la terre. L'enseignement religieux est bien certainement celui dans lequel je trouve le plus facilement le moyen de faire ressortir les consolations et les avantages qu'offre la culture des champs, de relever aux yeux des enfants la condition de cultivateur, de laboureur, et de faire comprendre à la jeune génération que j'élève, combien il est important que les habitants de la campagne s'attachent au sol qui les a vus naître, à cette terre nourricière, à cette *alma mater* qui les paie si volontiers et si libéralement de leurs travaux et de leurs peines.

Je fais, en outre, rattacher à l'art agricole, une ou deux fois par semaine, la leçon orale qui termine la classe de l'après-midi, et qui est désignée dans les salles d'asile sous le nom de leçons de choses. Cette leçon, cette causerie familière, que je m'efforce toujours de diriger avec ordre et intelligence, occupe, d'une façon extrêmement utile pour tous les élèves, les derniers instants de la journée.

Non content de rattacher à l'agriculture, dans les classes de deux jours par semaine, toutes les branches des connaissances dont j'occupe mes élèves, je fais aussi converger vers la science agricole les devoirs que les élèves font le soir dans les familles.

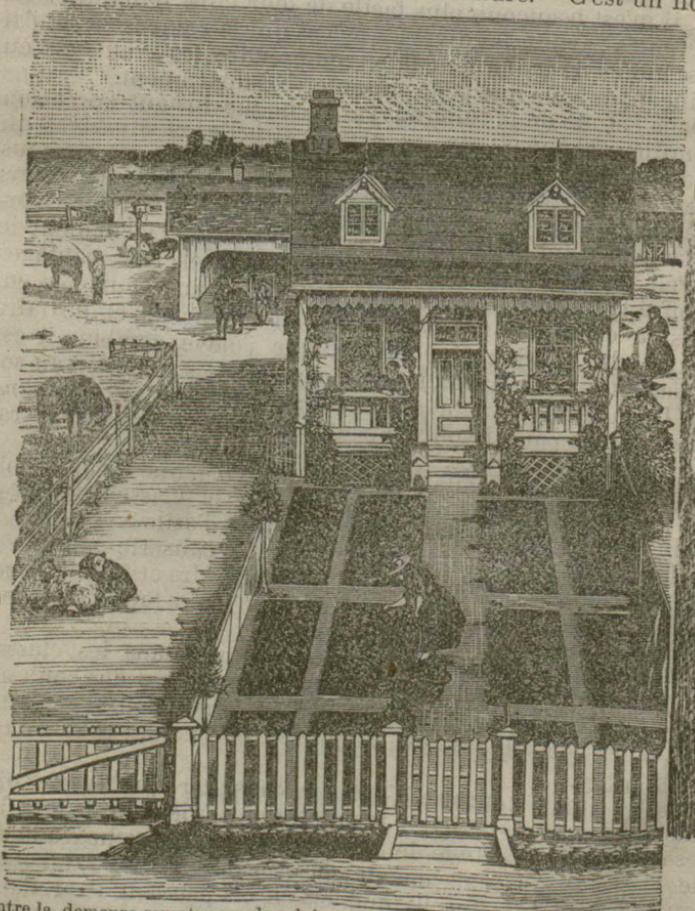
Je m'estime heureux d'avoir à constater que ces devoirs dits de la maison ont pour résultat, non seulement de fortifier les enfants dans l'étude de l'arithmétique, de l'orthographe et de l'agriculture, mais encore de contraindre les familles à toucher du doigt le profit que les élèves peuvent tirer d'une fréquentation assidue de l'école. Les parents voient avec le plus vif intérêt leurs enfants s'occupant de sujets appropriés à l'art agricole et à l'économie domestique, ou établissant un compte, un mémoire, une quittance, etc., ou résolvant ces questions de calcul, ces problèmes d'agriculture, de commerce agricole, qui surgissent chaque jour dans le moindre village.

Leur satisfaction est grande, au spectacle de résultats dont ils sentent l'importance immédiate, et c'est ainsi que se maintient et se consolide entre l'école et les familles cette communauté d'efforts qui peut seule assurer le succès et la prospérité de l'enseignement primaire.—(A continuer.)

LES VEILLÉES DU PRESBYTÈRE.

(Suite.)

Cependant, qui le croirait, il ne vint à l'idée de personne d'imiter M. Bonnefoi ; personne ne voulut consentir à attribuer son succès à sa nouvelle méthode de culture. "C'est un hom-



Entre la demeure somptueuse de celui qui fait de l'agriculture un art de pur agrément et la résidence tristement négligée de celui qui en méconnaît toute l'importance, il y a un juste milieu....—(Page 9.)

me qui a de la chance, se disent les uns aux autres ceux qui le connaissent ; pour nous, nous avons beau faire, nous n'arracherons plus rien à la terre ; le mieux est de tout abandonner tant qu'il en est temps encore."

Parmi ceux-ci, et peut-être même à leur tête se trouve le père Martin, plus vulgairement connu dans la paroisse sous le sobriquet de *père jadis*, que lui a attiré de la part des jeunes gens son invincible attachement aux mœurs et aux usages des temps de sa jeunesse. Mais M. Martin se rit des impertinences de ces écervelés, et sur sa tête que, malgré ses soixante-quinze ans, il tient droite et haute encore, il porte avec fierté l'antique casque à mèche, tandis qu'avec un superbe dédain et un haussement d'épaules significatif, il contemple l'infinité variété de coiffures plus ou moins burlesques, plus ou moins ridicules qui se suivent et se détrônent successivement après une existence d'une saison. "Où en sommes-nous, mon Dieu, où en sommes-nous !" Telle est l'exclamation du père Martin chaque fois qu'il rencontre quelque jeune dandy à la tête pommadée et luisante, au chapeau raidé ou bosselé, et chaque fois le vieux bonhomme se renfonce sur les oreilles son précieux couvre-chef à grands carreaux gris et bleus.

Malheureusement M. Martin ne se contente pas de regretter la simplicité, le sans-gêne, la vie facile d'autrefois ; il ne borne pas ses récriminations aux idées de luxe qui tendent de plus en plus à se répandre dans les campagnes, il est encore l'ennemi du progrès en général et du progrès agricole en particulier. En ceci, nous cessons de partager ses opinions, et pour cette raison, s'il fallait absolument que M. Martin fût gratifié d'un sobriquet, nous ne désapprouverions pas trop celui de *Père l'Ecrevisse*, appliquant ainsi la parole prononcée, il y a peu de temps et dans une circonstance solennelle par un ami dévoué du progrès agricole en cette province : *En agriculture, quiconque n'avance pas, recule.*

Pour M. Martin, si la terre reste ingrate aux sueurs dont on l'arrose ; si, comme autrefois, elle ne rend plus au centuple la semence qu'on lui confie, il n'en faut pas chercher d'autre cause qu'une juste punition du Ciel, qui s'indigne à la vue des innovations de toutes sortes que l'on introduit partout. "L'homme, ne cesse-t-il de répéter, abuse des facultés que Dieu lui a données : il veut tout changer, plus rien n'est de son goût. C'est lui, n'en doutons pas, c'est lui qui attire les colères du Ciel."—Aussi le père Martin ne peut-il s'expliquer comment son curé, qu'il avait toujours considéré comme un saint homme, se mette en tête de vouloir inspirer à ses paroissiens toutes sortes d'idées de changement. Il a fait part de ses appréhensions à ses voisins, et dans son intérieur, il pourrait fort bien se faire qu'il le regardât déjà comme un hérétique, un schismatique, courant grand risque de se faire excommunier.

Ce que nous connaissons suffit à nous faire prévoir toutes les difficultés qu'éprouvera M. le curé D*** pour convertir le père Martin à ses idées de progrès.

Moins antipathique que ce dernier à toute idée d'innovation en agriculture, M. Saladin, autre habitant de la *paroisse des arrières*, n'en nourrit pas moins une très grande défiance à l'égard de tout changement, de toute entreprise ornée du nom d'amélioration, défiance qui, jusqu'à un certain point, a pour

lui ses raisons d'être. M. Saladin, en effet, ne s'est pas toujours montré l'ennemi du progrès agricole ; il en fut même autrefois partisan dévoué, et ce n'est que pour avoir voulu marcher à pas trop précipités dans la voie des améliorations ; ce n'est que pour n'avoir pas assez consulté ses moyens ni assez réfléchi avant que d'agir, qu'il a échoué dans ses tentatives après y avoir consacré beaucoup d'argent, et qu'il s'oppose maintenant aux idées de réforme autant qu'il en avait été amateur autrefois. Car M. Saladin n'attribue pas à lui-même ses échecs ; il en accuse la terre qui, dit-il, est inapte à recevoir aucune amélioration, qui ne rend pas les avances qu'on lui fait. Et son sempiternel refrain est celui-ci : "Cultivons la terre telle que nous la trouvons, c'est le parti le plus sage."

Que de gens, comme M. Saladin, animés d'abord des meilleures intentions en fait de réforme agricole, se laissent décourager après un essai malheureux pour n'y avoir pas apporté tout le soin, toute la prudence qu'il réclamait.

Et quel préjudice immense ils portent ainsi à la cause du progrès en en détournant, par le spectacle de leurs revers dont eux seuls sont la cause, ceux qui voudraient s'y laisser aller.

Ce fut ce qui arriva dans la *paroisse des arrières*. L'exemple de M. Saladin porta un coup funeste aux tendances améliorantes qui paraissaient s'y faire jour, coup qu'acheva de rendre mortel l'arrivée, peu de temps après, d'un agronome amateur, sinon excentrique, M. de la Guirlandole.

M. de la Guirlandole, dans la suite prosaïquement surnommé *Culbute tout* par ceux au milieu desquels il vint s'établir, est un de ces hommes plus nombreux qu'on ne le pense, qui comptent plus de louis dans leur gousset que d'idées pratiques dans leur cervelle. Il avait successivement demandé aux voyages, au séjour des villes, à l'exercice des beaux-arts, une trêve à ses ennuis, mais toujours il n'avait réussi qu'à demi à la trouver.

Un beau matin, après une nuit dorée par les rêves les plus miroitants à la suite de la lecture des charmes de la vie champêtre dans un ouvrage de quelque poète enthousiaste, il s'éveilla avec l'idée qu'il devait consacrer ses vastes connaissances au bien de l'humanité, en se faisant le régénérateur de l'agriculture, la plus noble profession de l'homme et la branche la plus importante de la richesse publique.

"Quiconque a beaucoup voyagé, se disait-il, a beaucoup vu ; et quiconque a beaucoup vu, a beaucoup retenu..... marchons où notre noble destinée nous appelle !"

Et oubliant de prendre son repas du matin, il vole d'un trait chez le principal libraire de la ville et en épuise d'emblée le département des ouvrages agricoles. Il ne s'accorda de repos qu'il ne les eût tous repassés : il en perdit le sommeil et l'appétit, et il en résulta un très-grand émoi parmi tout le personnel de sa maison.

Six semaines après, muni de tout le bagage de connaissances agronomiques qu'il venait de puiser dans ses livres, M. de

la Guirlandole s'installait en grande solennité dans la *paroisse des arrières* où, au grand ébahissement de tous les gens de l'endroit, et au grand scandale du père Martin en particulier, on vit arriver les animaux les plus recherchés, les instruments les plus perfectionnés, enfin, tout ce qui, dans la pensée de M. de la Guirlandole, était de nature à déverser, en quelques années, la prospérité dans tout le pays environnant. Ces animaux furent logés dans des étables magnifiques, construites d'après les plus strictes données de la science au point de vue de l'hygiène, de la commodité du bétail, de la facilité du service, mais non d'une sage économie, principe essentiel qui doit présider dans toutes les constructions agricoles.

Toute la ferme fut établie sur le même pied : bâtiments vastes et nombreux au-dessus du nécessaire, clôtures de luxe, jardins spacieux entretenus à grands frais, maison d'habitation ressemblant plutôt à un château rustique qu'à la résidence d'un cultivateur. Bref, le tout contrastant singulièrement au milieu des demeures chétives et dénudées des autres habitants de la paroisse. De part et d'autre, il y avait exagération, de part et d'autre, on s'éloignait des habitudes, de la manière d'agir caractéristique du cultivateur vraiment digne de ce nom.

Entre le luxe et l'imprévoyante prodigalité de celui qui fait de l'agriculture un art de pur agrément et la lésinerie de celui qui en méconnaît toute l'importance ; entre la demeure somptueuse du premier et le domicile tristement négligé de l'autre il y a un juste milieu, qui est l'habitation du cultivateur soigneux, diligent, aimant vraiment son art et lui accordant tous les soins que lui permet une économie sagement ordonnée. Et les embellissements de sa demeure ne laissent pas que d'être mille fois plus précieux que ceux du cultivateur prodigue, car ils sont ordinairement l'œuvre d'une épouse soigneuse, aidée de sa jeune famille qu'elle habitue au travail, tandis que lui veille aux travaux des champs.

Telle n'était pas la nature des embellissements dont M. de la Guirlandolle ornait sa nouvelle résidence ; il y avait préposé un homme expert qu'il payait à beaux et gros deniers et il avait placé sous ses ordres toute une brigade de travailleurs subalternes. Quelque accident de terrain nuisait-il à la beauté d'un site, à l'établissement de quelque allée, en quelques jours il avait disparu, et il en était ainsi de toutes les autres difficultés qui pour lui n'existaient que de nom. C'est le train qu'il continue de mener encore maintenant, et c'est sans doute ce qui lui a mérité le nom significatif de *Culture-tout*.

Il est à présumer que M. de la Guirlandolle ne tient pas la comptabilité de son exploitation ou que tout au moins il n'en révèle les secrets à personne. Toujours est-il que, aux prix auxquels ils doivent lui revenir, non seulement les gens de sa paroisse, mais tout cultivateur éclairé ne voudrait ni de ses splendides animaux, ni de ses magnifiques récoltes. Nous en avons entendu plusieurs donner leur opinion à ce sujet, et nous croyons avec eux que M. de Guirlandolle est à cent lieues du véritable progrès agricole. Nous ajouterons que, de tous

les habitants de sa paroisse, ce n'est ni le père Martin, ni les plus fervants disciples de l'ancienne routine que M. le curé D*** redoute le plus, mais bien M. de la Guirlandole, qui sera sans aucun doute le plus difficile à ramener dans la bonne voie et dont les exagérations, à ce qu'il prévoit, pourront être un grand obstacle à la diffusion de ses idées de progrès.

Beaucoup d'autres cultivateurs assisteront aux veillées du Presbytère, mais nous croyons en avoir dit suffisamment pour donner un aperçu du champ dans lequel M. le curé D*** est appelé à travailler. C'est une rude tâche qu'il s'est imposée, mais nous avons la confiance que son angélique patience et son dévouement sans bornes sauront la mener à bonne fin.

Il se propose de débiter dans ses veillées en entretenant ses paroissiens sur l'importance de l'agriculture et l'influence qu'exerce sur un pays le moindre progrès qui se réalise dans cet art.

(A continuer.)

EMPLOI DE LA BETTERAVE A SUCRE DANS L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES.

Nous traduisons du Rural Newyorker l'excellente correspondance suivante au sujet de l'alimentation du bétail au moyen de la betterave à sucre. Elle montrera à ceux de nos lecteurs qui se sont livré à des essais de culture de cette racine tout le parti qu'ils peuvent tirer de leur récolte, en attendant que l'extraction industrielle du sucre de la betterave vienne leur offrir une destination plus lucrative encore.

“ En parcourant l'article de votre numéro du 1^r janvier, intitulé : *Notes d'un naturaliste*, je trouve qu'il se plaint d'une diminution d'au moins 50 pour cent dans le rendement de ses vaches laitières par suite de leur alimentation au moyen de la betterave à sucre, et il demande si cette racine convient pour la nourriture de ces animaux.

Pour ma part, je n'hésite pas à répondre *oui*. Elle pousse, plus que toute autre racine que j'aie jamais cultivée, à l'exception toutefois des panais, à une abondante production de lait riche; elle laisse spécialement bien loin derrière elle le turneps (navet), ce qui est exactement le contre-pied des expériences de votre correspondant en fait d'alimentation. Il doit s'en prendre pour son insuccès à autre chose qu'aux betteraves mêmes, et je suis heureux de le constater, car, depuis plus de 30 ans que je n'ai cessé de cultiver la betterave à sucre et que j'en use largement, soit à l'état vert, soit cuite, dans l'alimentation de toutes mes espèces d'animaux domestiques, à l'exception toutefois des chevaux soumis à un trop rude labeur, je n'ai qu'à me féliciter des effets qu'elle a toujours produits en eux.

Pas plus loin qu'en novembre dernier, nous nous aperçûmes que la vache destinée à l'approvisionnement quotidien de notre famille accusait une diminution de rendement malgré le régime auquel elle était soumise: sa nourriture consistait en foin avec ration supplémentaire, soir et matin, d'un mélange par moitié de farine de blé-d'inde et de son, le tout additionné d'une mesure de farine de graine de lin. Je fis suspendre l'usage de cette nourriture moulue, et à sa place, j'ordonnai d'administrer à la bête, soir et matin, un quart de minot de betterave à sucre. Ce changement amena une augmentation dans le rendement du lait, et en quelques jours, il était devenu le même qu'au temps où la vache était au pâturage et avant qu'elle ne fût remise en étable, au régime du foin et de la nourriture moulue.

Les betteraves à sucre doivent être une nourriture supérieure pour toutes les espèces d'animaux domestiques, et spécialement pour ceux qui donnent du lait, et ce, à cause de l'abondance de leur jus sucré; leur valeur nutritive doit varier avec leur richesse en sucre. Je m'en rapporterai à ce sujet aux différentes analyses qui ont été faites récemment en Angleterre et que mentionne la *Gazette Agricole* de Londres, dans son numéro du 3 janvier, pages 24 et 25. Ces analyses accusent une richesse en matières solides variant de 7 à 14 pour cent du poids de la betterave. Sous notre climat plus sec et plus chaud je suppose que le rendement en sucre et en matières solides serait supérieur encore, mais ceci dépend surtout du volume de la betterave et de la qualité du sol. Pour produire des racines de première qualité, il ne faut pas les cultiver dans un terrain trop riche, comme les dépôts de rivières ou le sol de nos plus riches prairies, et il ne faut pas trop charger de fumier un sol pauvre; circonstance qui doit être importante, il faut les cultiver assez rapprochées l'une de l'autre et elles ne doivent pas dépasser le poids de 5 ou 6 livres chacune. Je les préfère moins volumineuses encore, disons du poids de 4 ou 5 livres en moyenne. Je ne donnerais pas un cent par minot pour des betteraves monstres pesant 15 à 20 livres chacune. J'ai cultivé isolément et par fantaisie quelques betteraves de ce poids, et je les ai trouvées, pour l'alimentation du bétail, bien inférieures aux copeaux de chêne blanc. Le fait est que ni mes porcs, ni mes moutons, ni mes vaches ne voudraient y toucher, alors même qu'on les leur offrirait cuites ou crues, et aussi longtemps qu'ils trouveraient d'autres choses à manger. Quant aux betteraves de forme convenable, elles sont dévorées avec avidité et elles poussent les animaux qui s'en nourrissent à la graisse ou font augmenter leur rendement en lait.

Je conseille à votre *Naturaliste* d'essayer encore une fois de nourrir ses vaches avec la betterave à sucre mais d'avoir l'œil à ses expériences, et non de s'en rapporter à quelque autre personne étrangère, comme qui dirait à son domestique, soit Jean, soit Jacques ou William, qui ne manquerait pas de commettre quelque erreur de part ou d'autre.

LE DRAINAGE.

Le drainage a pour but le parfait assainissement des terrains humides au moyen de rigoles souterraines, garnies de tuyaux en poterie. Il est appelé à remplir, dans la culture, un rôle très-important et fort vaste, car son application, loin de se limiter exclusivement, comme autrefois, aux sols marécageux, s'étend aujourd'hui avec le plus grand succès aux terres fortes, argileuses et compactes. Le drainage a produit en Angleterre, où il est en usage depuis longtemps, une véritable révolution agricole, et les résultats extrêmement remarquables que l'on en retire partout où il est employé avec méthode et discernement, autorisent à croire que notre pays peut aussi en retirer d'immenses bienfaits.

C'est le résumé des avantages que le drainage procure que nous allons présenter dans les lignes suivantes. Ces avantages étant fort nombreux, nous nous bornerons à retracer les plus saillants, et surtout ceux qu'une longue expérience a mis parfaitement en évidence.

Au point de vue de la culture du sol, il est hors de doute que le drainage procure au fermier de grandes facilités, ainsi qu'une notable économie. En effet, lorsque les terres froides et crues ont été convenablement assainies, elles deviennent, sous ce rapport, comparables aux sols chauds et secs, naturel-

lement perméables, c'est-à-dire, se laissant facilement pénétrer par l'air et par l'eau.

Le cultivateur peut les labourer à peu près en tout temps (hormis l'hiver, bien entendu), ou du moins il lui est possible de les travailler peu de jours après les grandes pluies ; les semailles de printemps et d'automne ne sont plus retardées ni contrariées par les mauvais temps ; la fonte des neiges se produit plus tôt et se termine en peu de jours, tandis que l'eau qui en provient s'évacue rapidement. D'un autre côté, la terre demeure constamment meuble et friable : les instruments de labour y exécutent un travail plus parfait ; ils subissent une moindre usure, et ils exigent moins de fatigue de la part des attelages. Cette dernière circonstance, jointe à l'augmentation de temps que le cultivateur trouve pour effectuer ses labours, permet de réduire les bêtes de trait dans les grandes exploitations.

Les fossés à ciel ouvert, que l'on est obligé de maintenir dans les terres humides, et qui font perdre une étendue de terrain considérable, tout en donnant lieu, chaque année, à de grandes dépenses d'entretien, disparaissent tout-à fait après le drainage ; les champs, au lieu d'être travaillés en petits ados occasionnant une culture dispendieuse, peuvent être labourés à plat ou en très-larges bandes. Partout les terres drainées s'entretiennent plus proprement que les autres ; on les débarrasse à moins de frais des plantes nuisibles que l'humidité développe abondamment. Les terrains marécageux soumis au drainage se dessèchent et se raffermissent promptement ; les plantes aquatiques (plantes croissant dans les fonds humides, submergés) qui les couvrent dépérissent peu à peu pour faire place à des herbes de meilleure qualité. Beaucoup de sols condamnés par leur humidité à une stérilité presque complète peuvent être rendus ainsi à une culture régulière.

Voilà pour ce qui concerne la culture ; mais le drainage produit encore sur le sol d'autres effets fort remarquables, et que nous ne pouvons point passer sous silence.

Les terres drainées se réchauffent plus vite au printemps, et leur température reste, pendant une grande partie de l'année, supérieure à celle des terrains humides, par ce que ces derniers ne profitent de la chaleur solaire que quand l'eau qui s'y est accumulée pendant l'hiver, ou après de grandes pluies, est retournée à l'atmosphère par évaporation.

Lorsqu'un terrain qui retient l'eau est sillonné d'égoûts suffisamment profonds, les eaux pluviales descendent, à toutes les époques, dans l'intérieur de la terre, dont elles humectent uniformément toutes les parties, en même temps qu'elles lui communiquent leur chaleur, et qu'elles distribuent aux racines des végétaux les substances fertilisantes qu'elles ont puisées dans l'atmosphère ou dissoutes dans la couche arable (partialement au fer de la charrue). Après que l'eau qui a rempli ces divers fonctions abandonne le sol, elle est immédiatement remplacée par de l'air, qui séjourne dans la terre jusqu'à ce qu'une pluie nouvelle vienne l'expulser. De

cette manière, les terrains compactes deviennent accessibles à l'eau et à l'air, il s'y produit une circulation continuelle, qui ouvre des issues nombreuses dans lesquelles les racines pénètrent, et où elles trouvent des substances fécondantes, que l'action répétée des pluies ou les besoins de fréquentes récoltes peuvent avoir enlevées aux couches superficielles. Il en résulte que le drainage augmente notablement l'épaisseur de la couche utilisable du sol et qu'il produit, sous ce rapport, les mêmes effets qu'un défoncement ou labour très-profond ; il s'ensuit encore que les engrais, placés dans un sol chaud, bien assaini, et où l'air se renouvelle fréquemment, subissent une décomposition complète, qu'ils n'éprouvent aucune déperdition et qu'ils arrivent à leur plus haut point de puissance.

Le drainage, en enlevant au sol l'eau surabondante à mesure qu'elle tombe, fait disparaître par cela même les principaux effets de la gelée sur les jeunes plants, qui, dans les terrains humides, sont en partie déracinées ou déchaussées : il corrige encore l'action désastreuses des longues sécheresses qui brûlent les végétaux, car les terrains assainis, au lieu de se contracter et de se durcir, comme le font en été ceux qui ont été détrempés par l'eau durant l'hiver, demeurent au contraire meubles, friables, accessibles à l'air et à la rosée ; ils sont aussi pénétrés plus aisément par les pluies d'été, qui ne font que couler sur le terrain rétif (ne se laissant pas pénétrer par l'eau) non drainés, ou qui s'évaporent avant que de s'y enfoncer.

Enfin, l'assainissement du sol exerce une salutaire influence sur sa fécondité : l'ensemencement peut se faire plutôt et dans de meilleures conditions ; les récoltes de toute espèce sont plus belles et plus assurées ; elles fournissent des produits de meilleure qualité et en plus grande abondance ; la maturité des céréales est plus régulière, plus uniforme, et elle se trouverait avancée de dix jours au moins sous notre climat. Les arbres fruitiers et les autres plantations profitent également du drainage.

Nous ajouterons que le dessèchement du sol n'est pas seulement un puissant moyen d'augmenter le revenu agricole, mais qu'il constitue aussi une opération précieuse au point de vue de la salubrité publique. Les observations faites en Angleterre, en Ecosse, en France, en Belgique et ailleurs démontrent en effet que certaines affections endémiques, certaines fièvres ont complètement abandonné, depuis que l'on a purgé le sol des eaux stagnantes, les localités où elles étaient auparavant en permanence.

Tel est le résumé des principaux avantages qu'il est possible de retirer du drainage quand on suit, dans son application, les règles consacrées par la science et l'expérience. Nous pourrions, à l'appui des observations générales qui précèdent, mettre sous les yeux de nos lecteurs les merveilleux résultats des expériences faites en Angleterre, en France et en Belgique, dans le but d'évaluer par des chiffres le bénéfice que le drainage procure au cultivateur ; mais un pareil exposé nous entraînerait au delà des bornes imposées à cet article. Nous

comptons d'ailleurs revenir dans peu de temps et entrer dans de grands détails sur la question du drainage. Qu'il nous suffise aujourd'hui de dire qu'il est parfaitement prouvé que cette pratique amène une augmentation de récolte d'un cinquième, d'un quart et souvent même plus considérable, suivant les terrains auxquels on l'applique ; que l'excédant de produits de trois ou quatre années au plus suffit presque toujours pour couvrir les frais de l'assainissement, et que, dans les circonstances les plus défavorables, les sommes consacrées à ce genre d'amélioration, rapportent pour le moins un intérêt de 15 à 20 pour cent. D'ailleurs, à ce qu'on nous assure, il s'est passé déjà dans cette province quelques faits isolés qui nous paraissent avoir une haute signification, et qui viennent confirmer parfaitement les observations recueillies dans d'autres contrées.

Contrairement à ce qui a lieu souvent pour d'autres améliorations agricoles, le drainage a été accueilli avec une faveur marquée partout où il s'est établi et nous avons la confiance que le même fait se produirait dans cette province. Il est du devoir de ceux qui ont mission de veiller à ses intérêts, et de la faire progresser, ainsi que de tous les amis de l'agriculture du Bas-Canada, de faire tout en leur pouvoir pour vulgariser cette excellente pratique, pour en faciliter la mise à exécution.

M. Pusey, président de la société royale d'agriculture d'Angleterre, disait, il y a quelques années :

(Tous ceux qui sont maintenant familiarisés avec les procédés de la culture perfectionnée reconnaissent unanimement que le drainage complet est pour une ferme ce qu'une fondation est pour un édifice.) Cette idée est fort juste : tenter dans les sols humides et froids dans les terres argileuses et compactes des améliorations, de quelque nature qu'elles soient, sans avoir auparavant assaini le terrain, serait aussi peu sage que de vouloir bâtir sans fondement sur un sol mouvant.

Le drainage est donc le plus important moyen à employer pour arriver à augmenter, en ce qui dépend des améliorations foncières, la production agricole dans cette province. Nous ne voulons toutefois pas être exclusif ; nous sommes loin de vouloir présenter ici le drainage comme une panacée, comme un remède sans lequel il n'est point d'adoucissement possible à la position fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons ; nous ne voulons point repousser l'emploi d'un grand nombre d'autres perfectionnements que la science et l'expérience ont fait découvrir et qu'il nous est libre d'essayer. Mais ce que nous ne craignons pas d'avancer, c'est que, dans beaucoup de circonstances et pour un grand nombre de localités, le drainage doit marcher en tête des autres perfectionnements, qu'il doit en former la base essentielle, indispensable. Ferme et convaincu de cette importance de la question du drainage en cette province, nous avons entrepris une étude spéciale des moyens à employer pour propager efficacement cette amélioration, étude dont nous ne tarderons pas à commencer la publication.

LITTÉRATURE.

FOI ET BARBARIE.

(Suite.)

—Il est donc encore vivant ! s'écria la comtesse.

—Il vit, Madame, j'en prends le ciel à témoin ! mais je jure Dieu qu'il mourra, si vous cherchez à me nuire. Allez, vos deux filles vous suivront.



Bientôt la comtesse parut soutenue par le fidèle chapelain — (Page 18.)

Le chapelain, saisi d'horreur et de pitié, se jeta aux pieds du baron :

—O monseigneur ! lui dit-il avec une noble liberté, si votre

cœur ne s'émeut pas devant les infortunes de ma très chère et très honorée maîtresse, prenez pitié de votre âme. Hélas ! c'est donc en vain que notre doux Sauveur a versé tout son sang pour elle, en mourant couronné d'épines, sur la croix, puisqu'elle se livre misérablement au parjure et à la haine. Ah ! si elle n'était pas descendue dans la tombe, quelle douleur pour madame votre mère ! Elle qui vous remit tout jeune entre mes mains, disant : Sur toute chose, messire l'abbé, enseignez-lui les très douces vertus de dévotion et de charité. Que lui dirai-je ? quand bientôt (mon grand âge l'annonce) la voyant en l'autre monde, elle me demandera si son très-cher fils Arthur la viendra visiter en Paradis ? Que lui dirai-je ? Ah ! monseigneur, vous êtes chrétien ! que le souvenir de votre mère vous attendrisse au moins, comme, à la vue de sa mère, s'attendrit le païen Coriolan, et...

—Assez maître ! dit Arthur en interrompant brusquement le vieillard, allez chercher les filles de Madame, et partez tous.

Le chapelain sortit et revint quelques instants après tenant les deux jeunes filles par la main : elles coururent se précipiter dans les bras de leur mère, et l'ainée, qui avait à peine quinze ans, lui disait :

—O bonne mère ! pourquoi nous réveille-t-on sitôt ? Vous pleurez ! notre père est-il donc mort ?...

La comtesse ne répondit que par ses gémissements.

—Le seigneur comte est au ciel ! dit le chapelain.

A ces mots, les deux jeunes filles poussèrent des cris perçants et ajoutèrent un nouveau degré de désolation à cette scène déjà si lamentable.

Il était quatre heures du matin lorsque ces infortunés s'acheminèrent vers l'exil : ils passèrent devant la chambre où gisaient les restes du comte, et ils s'agenouillèrent pour prier et pleurer. Un geste impatient du baron les fit relever et ils franchirent enfin le seuil du château ; Arthur les suivit jusqu'au pont-levis, puis, rentrant en hâte, il appela près de lui les compagnons de ses déloyales entreprises, et les hommes d'armes qu'il s'était attachés par ses largesses. Il distribua des terres et des titres aux plus considérables d'entre eux : terres et titres dont il dépouillait les plus fidèles vassaux de son frère, et qu'on devait arracher de vive force ; il fit aux autres des largesses nouvelles, promettant à tous de leur fournir bientôt l'occasion de dégainer les épées et de rompre des lances. Mille cris de joie accueillirent ces riantes promesses, et dès que le jour fut venu la troupe se répandit dans tout le comté, pillant les cabanes, rançonnant les abbayes, dévastant les manoirs, apprenant ainsi à tous que le règne exceptionnel de la piété et de la justice était passé et que celui de la force et de la barbarie recommençait. Mais lorsque après une telle journée de rapines et de meurtre, le baron rentra dans sa chambre, lorsqu'il eut éteint sa lampe, et lorsqu'il eut étendu ses membres fatigués sur sa couche, à peine fermait-il ses paupières allourdies, que subitement réveillé, il entend bruire à ses oreilles une voix

gémissante et ce cri : la coupe ! la coupe !... Il se précipite sur ses armes, il appelle, on accourt, on rallume la lampe : trois fois il se recouche, et trois fois l'horrible cri se fait entendre ; alors Arthur s'éloigne avec horreur de son lit, et, inquiet, tremblant, il passe la nuit à compter les heures et à attendre la clarté du jour...

Cependant la malheureuse comtesse venait de quitter le château, et déjà, aux pâles rayons de la lune, elle s'enfonçait dans les bois : au moment où le manoir allait disparaître à ses yeux, elle s'arrêta pour jeter un dernier regard sur ses murs tant aimés, et aussi pour ranimer ses forces anéanties par de si terribles épreuves : ses larmes coulèrent ; et quoiqu'elle s'efforçât de les retenir et de les cacher, le fidèle Ambroise, qui ne perdait pas de vue le visage de sa maîtresse, lui dit d'une voix émue :

—Courage ! courage ! Madame, Dieu éprouve ses élus, mais il ne les abandonne jamais. Heureux ceux qui souffrent persécution ! nous a dit le bien-aimé Christ : Oui, heureux, parce qu'il leur garde une immortelle couronne que nul ne pourra ravir.

—Père, soyez béni pour votre courageuse et paternelle fidélité, répondit la comtesse d'une voix éteinte ; les paroles du cher sire Jésus reconfortent mon âme ; mais... les forces m'abandonnent, et je crains de mourir ici...

Oh ! Madame, encore un effort, si le jour nous surprenait en ces lieux, vous et ces nobles demoiselles courriez mille dangers, car désormais la violence et la trahison habitent ces murailles. Encore un effort, et bientôt nous aurons atteint le manoir du sire de Maulévrier ; là vous trouverez des amis fidèles. Appuyez-vous sur mon bras, respirez par moment l'odeur de ce flacon, invoquez la très-miséricordieuse Notre-Dame-de-Bon-Secours, et, j'espère, nous sortirons sains et saufs de ce péril.

La petite troupe marcha longtemps encore à travers la forêt, toujours soutenue par les bonnes paroles du fidèle chapelain, et enfin elle atteignit le manoir hospitalier. A peine le sire de Maulévrier a-t-il appris que la femme de son seigneur suzerain est à la porte, qu'il vole au devant de la comtesse ; et mettant un genou en terre, il lui dit :

—Soyez mille fois remerciée, très honorée dame, pour l'insigne honneur que vous accordez à ma maison ; mais, que dois-je penser du cortège où je vous vois !..... Quelque malheur vous serait-il arrivé ?...

—O noble sire, répondit la comtesse en pleurant, mon cher époux, mon cher seigneur est mort, et vous voyez devant vous une malheureuse fugitive, chassée de sa demeure, dépouillée de ses biens, et... loin de son fils !

—Oh ! entrez, entrez, noble dame ; puissent ces humbles murs remplacer votre royale demeure ; puisse notre dévouement vous faire oublier vos biens perdus, et quant à votre fils puisse cette épée vous le rendre un jour.

Il dit et tire le glaive hors du fourreau.—Il n'y rentrera pas, Madame, que vous ne soyez vengée.

—Sire, dit alors le chapelain, notre chère maîtresse et ces demoiselles sont brisées de fatigue et de douleur, souffrez que je vous remercie en leur nom, plus tard elles vous exposeront leur détresse. En ce moment, je réclame pour elles un repos absolu.

Le sire de Maulévrier appelle ses serviteurs et les femmes de la maison et leur ordonne d'obéir en toutes choses aux ordres de maître Ambroise. On conduit aussitôt la comtesse et ses filles dans le plus magnifique appartement. Avant de prendre aucun repos, le chapelain prépare un cordial pour la comtesse, et bientôt le fidèle serviteur voit ses nobles maîtresses s'endormir les yeux baignés de larmes.

Quand le sire de Maulévrier eut ainsi pourvu à tous les besoins de ses hôtes, il appela ses trois fils, les réunit autour de lui et leur dit :

—Mes enfants, prenez vos armes, montez à cheval ; il s'agit de soutenir aujourd'hui l'honneur de notre maison ! Parcourez toute la contrée, proclamez la trahison du baron Arthur, faites appel à tous les vaillants hommes, revenez ici suivis de mille bonnes lances, et tous ensemble, votre vieux père en tête, nous irons pour chasser les traîtres et délivrer notre jeune seigneur. Allez et que Notre Dame vous soit en aide.

Bientôt les trois fils du noble sire, couverts de leurs armures, montés sur leurs coursiers rapides et suivis de leurs écuyers, chevauchent hardiment dans la plaine ; et du haut des créneaux, le vieux père les encourage de la voix et du geste et se réjouit dans son cœur.

CHAPITRE III.

Quelques heures après la sortie des jeunes sires de Maulévrier, les abords du manoir présentaient l'aspect d'un camp : on voyait accourir de toutes parts les fidèles vassaux, chacun suivi de ses hommes d'armes. Le seigneur de haut rang franchissait le pont-levis à la tête de cinquante lances ; le banneret conduisait vingt cavaliers ; le maître du haubert, le simple écuyer, le premier avec cinq ou six hommes, le second suivi d'un seul compagnon, venaient se ranger sous la bannière dont ils relevaient immédiatement. Le sire de Maulévrier réunit tous ses pairs dans la grande salle, et leur raconta les méfaits du baron Arthur. A ce récit, l'indignation éclate sur tous les visages, on brandit les épées, on brûle de verser son sang pour une si noble cause ; on attend avec impatience le réveil de la comtesse pour l'entendre elle-même, et renouveler entre ses mains le serment de foi et hommage. Bientôt la comtesse parut soutenue par le fidèle chapelain : son visage pâle et altéré ne confirme que trop l'horrible récit de ses épreuves, et la pitié remplit tous les cœurs.

—Madame, lui dit le sire de Maulévrier, nous tous ici présents avons juré de servir et défendre vous et les vôtres contre toute créature qui peut vivre et mourir, car nous sommes vos hommes de vie et de membres : or, après avoir eu l'honneur de vous abriter sous mon toit, j'ai dépêché mes fils à tous

vos vassaux pour leur dire : venez-vous en avec moi, car je veux guerroyer le frère de mon seigneur pour des injustices et des crimes. Nous voici, noble dame, car nous voulons remplir notre serment.

Toute la belliqueuse assemblée applaudit avec bruit à ce discours, et, au dehors une clameur formidable répond à l'enthousiasme des chefs : le cliquetis des épées et des lances, le choc stimulé des armures, les cris prolongés des hommes d'armes interrompent quelques temps le conseil guerrier. Quand le silence est rétabli, la comtesse parle en ces termes :

— Nobles sires, votre fidélité est la plus précieuse consolation que peut me donner le ciel en mes infortunes : soyez remerciés mille fois de votre dévouement à ma famille ; la Providence saura les récompenser. Mais hélas ! toute tentative pour délivrer mon fils lui deviendrait funeste : le baron Arthur a juré, si l'on osait s'armer contre lui, d'immoler aussitôt son neveu. Je vous adjure donc, mes chers seigneurs, d'abandonner la cause d'une malheureuse mère, puisque vous ne la pouvez soutenir sans compromettre la vie de son fils. Cependant, sur l'avis de notre chapelain, j'ai résolu de m'aller placer sous la protection du très pieux et très charitable archevêque de Rouen. C'est remettre sa cause entre les mains de Dieu !

Or, en ces temps-là, il était plus facile d'exciter la guerre et la discorde que de rétablir le calme et la paix ; aussi tous ces vaillants hommes frémissaient-il de rage en se voyant contraints de remettre l'épée au fourreau.

Sur ces entrefaites on voit accourir des cavaliers couverts de sang et de poussière : introduits dans la grande salle, ils font le récit des nouveaux méfaits du baron Arthur ; à la tête d'une troupe nombreuse il pille et dévaste toute la contrée ; déjà plusieurs manoirs sont devenus la proie des flammes. A cette nouvelle l'assemblée se sépare en tumulte, et chacun se hâte pour défendre ses foyers.

Le sire de Maulévrier met son château en état de défense ; après quoi il dispose tout pour le départ de la comtesse ; car, malgré les instances de son hôte, elle a résolu de partir le lendemain pour Rouen.

En effet après le repos de la nuit, après avoir entendu la sainte messe des morts pour l'âme du seigneur comte, la comtesse, ses deux filles et le chapelain prennent congé de leur hôte et s'acheminent vers Rouen sous escorte de douze bonnes lances, commandées par le fils aîné du sire de Maulévrier. Après avoir chevauché tout le jour en suivant les bords de la Seine, on arrive à Rouen aux dernières lueurs du crépuscule ; mais avant de franchir les portes, la comtesse s'arrête :

— Jeune sire, dit-elle au fils de son vieil ami, si j'étais avec cette suite dans la bonne ville du duc de Normandie, certainement le seigneur duc aurait avis de mon arrivée et de mes malheurs, il voudrait guerroyer et punir notre déloyal parent, mon pauvre enfant courrait danger de mort et alors toutes choses me seraient déplaisantes et mortelles. Retournez donc avec vos hommes d'armes vers votre père et emportez avec vous notre éternelle reconnaissance.

—Oh ! Madame, répondit le jeune sire avec la rougeur sur le front, que je vous abandonne avant de savoir quel asile vous sera ouvert, et que je retourne ainsi vers mon père, ce serait justement m'exposer à tout son courroux. Non, non, sur mon âme, je ne vous quitterai pas que je ne vous sache avec ces nobles demoiselles en des mains fidèles et sûres. Seulement je renverrai mes cavaliers afin d'éviter les dangers que vous redoutez.

—Eh bien ! qu'il en soit ainsi, reprit la comtesse, puissé-je un jour reconnaître tant de dévouement.

Les cavaliers s'éloignent et l'on entre dans la ville : on s'arrête pour n'être pas reconnus dans une grande hôtellerie, non loin de la cathédrale ; et l'on se hâte, avant le couvre feu, de se rendre dans quelques boutiques pour y acheter des vêtements de deuil, afin de se présenter convenablement le lendemain devant Mgr. l'archevêque.

A cette époque en effet, l'Eglise était l'unique protectrice des opprimés ; et depuis que l'évêque Remy avait dit au roi des Francs : Sicambre, courbe docilement la tête ! une lutte s'était élevée entre la barbarie et la foi, entre le droit et la force ; partout, les évêques, ces divins architectes du royaume de France opposaient courageusement la croix à l'épée. Ils conseillaient et réprimandaient les rois, souvent au péril de leur tête ; par la trêve de Dieu, ils comprimaient les violences des seigneurs féodaux, ils adoucissaient le misérable sort des vilains et des serfs, et la reconnaissance populaire consacrait en leur honneur ce naïf et glorieux proverbe : Il fait bon vivre sous la crosse !

Sans doute l'influence de la morale évangélique suffit à expliquer ce prodige de dévouement ; on en voit cependant une seconde cause, conséquence de la première, dans l'admirable organisation du clergé. En ces temps où qui n'était pas noble n'était rien, les évêques marchaient de pair avec les seigneurs ; mais l'épiscopat se recrutait dans tous les rangs, et le serf lui-même pouvait devenir évêque, c'est-à-dire l'égal des comtes et des barons ! De là sans doute, chez ceux qui avaient supporté la dure et cruelle autorité de leur seigneur et maître, une plus vive et plus naturelle tendresse pour les malheureux et les opprimés.

Ce fut donc avec une pleine et entière confiance que la comtesse se présenta avec ses deux filles aux portes du palais archiépiscopal. A peine eut-elle décliné son titre et son nom, qu'elle fut introduite avec honneur dans la salle d'attente, ainsi que le jeune sire de Maulévrier et le fidèle chapelain. Bientôt l'archevêque parut : il vint gracieusement au devant de la comtesse, et la fait passer dans la grande salle du palais ; puis, avec une touchante bonté, il lui dit :

—Ma fille, ces vêtements de deuil m'alarment : avant toute chose donnez-moi des nouvelles du seigneur comte.

A cette douloureuse question, la comtesse et ses filles fondent en larmes et ne répondent que par leurs sanglots.

—Pauvres enfants ! pauvres enfants ! murmure l'archevêque

avec une compassion profonde, que puis-je faire pour adoucir votre douleur ? Parlez, je suis tout à vous.

La comtesse alors tombe à ses pieds et s'écrie :

—O Monseigneur ! ô mon père ! sauvez mon fils ! sauvez mon fils !

—Quoi donc ! le jeune comte court-il quelque danger ? Parlez, sir chapelain.

L'archevêque écoute en frémissant le lamentable récit du vénérable prêtre.

—Oh ! oui, je vous défendrai, s'écrie-t-il, puisqu'un frère dénaturé vous trahit, puisque tous vous abandonnent.

—Monseigneur, dit alors le jeune sire de Maulévrier, les fidèles vassaux du seigneur comte ont abrité sa noble veuve sous leurs épées, ils sont prêts à verser leur sang pour soutenir les droits de son fils ; mais cet enfant doit périr, immolé par son oncle qui le retient captif, si nous prenons les armes pour le sauver.

—Vive Dieu ! s'écrie l'archevêque, là où les armes sont impuissantes c'est à la croix de se montrer ! J'irai moi-même, revêtu des armes de l'Esprit Saint, armé de la parole divine, combattre et terrasser ce baron déloyal ; j'irai au nom du Seigneur, comme Nathan vers David !

—Monseigneur, c'est exposer votre vie, s'écrie la comtesse, cet homme est capable de tout !

—Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, reprend le courageux archevêque.

Aussitôt il appelle ses écuyers, leur ordonne de préparer des chevaux pour sa suite et pour lui, et se retournant vers la comtesse :

—Ma fille, ce palais devient votre demeure jusqu'à ce que votre foyer vous soit rendu, et s'il plaît à Dieu, ce sera bientôt.

L'archevêque monte à cheval, et suivi de ses archidiacres et de ses écuyers, précédé du porte-croix, il pousse à toute bride vers le château du baron. La nuit arrive, et l'intrépide prélat chevauche encore dans les bois ; mais le ciel allume son magnifique flambeau et la lune éclaire les sentiers de ses plus vives lueurs. Bientôt les tours féodales se montrent, projetant au loin leurs ombres épaisses : les portes sont ouvertes, l'archevêque franchit le pont et entre : partout les torches allumées, les cris joyeux, les chants et les instruments sonores ; le château est en fête.

La suite au prochain numéro.

EDIFICES DES CASTORS.

Un voyageur qui n'aurait jamais entendu parler de l'industrie des castors, et qui viendrait à rencontrer les édifices que ces animaux construisent avec tant d'art, se croirait transporté chez un peuple de sauvages très-industrieux. Tout est

merveilleux, en effet, dans les travaux de ces amphibies, et l'on ne sait ce qu'on y doit admirer le plus, ou de la grandeur et de la solidité de l'entreprise, ou des vues fines et particulières qui brillent dans l'exécution, ou du dessein général qu'ils ont embrassé.

C'est vers le mois de Juin ou de Juillet que les castors s'assemblent aux bords des lacs et des rivières pour se former en corps de société, au nombre de deux à trois cents. Il leur importe surtout de se rendre maîtres des eaux au milieu desquelles ils bâtissent, et de prévenir les effets de leur crue et de leur baisse. Ils y parviennent comme les hommes, par des digues et par des écluses. Mais, comme le niveau d'un lac varie peu et lentement, s'ils s'établissent sur ses bords ils se dispensent de la digue qu'ils ne manquent jamais d'élever s'ils construisent sur une rivière.

Cette digue exige quelquefois un travail prodigieux. Représentez-vous une rivière de quatre vingt-dix pieds de largeur. Pour rompre l'effort du courant, les castors construisent un ouvrage de quatre-vingt-dix pieds de longueur sur huit à douze d'épaisseur à la base. S'ils trouvent quelque grand arbre sur le rivage ils le coupent par le pied, ils l'ébranchent pour le coucher suivant sa longueur, et en faire la principale pièce de la digue. Tandis qu'une partie des ouvriers s'occupent à ce travail, d'autres vont chercher de petits arbres, qu'ils coupent et taillent en forme de pieux, et qu'ils voient d'abord par terre, ensuite par eau, jusqu'au lieu où ils doivent être enfoncés. Ce pilotis est fortifié par des branches entrelacées entre les pieux, et par une sorte de mortier que d'autres castors pétrissent avec leurs pieds : ils le font entrer dans les vides. Ainsi sont plantés plusieurs rangs de pilotis, dont tout l'intérieur est solidement maçonné. Sur le haut de la digue sont pratiquées deux ou trois ouvertures, pour ménager à l'eau des décharges, qu'ils savent élargir ou rétrécir, selon que la rivière hausse ou baisse ; et si l'impétuosité du courant fait une brèche, ils se mettent aussitôt à la réparer.

La digue est proprement un ouvrage public, auquel toute la colonie travaille de concert. Dès qu'il est achevé, la grande société se partage en plusieurs sociétés particulières, qui se construisent, chacune de son côté, une habitation commode. Elle consiste en une espèce de hutte ou cabane ronde ou ovale, composée d'un ou plusieurs étages, dont l'un, au-dessous du rez-de-chaussée, est ordinairement plein d'eau ; et cette cabane est construite sur un pilotis plein, qui sert à la fois de fondement et de plancher. Les murs, de deux pieds environ d'épaisseur, sont revêtus d'une sorte de stuc, appliqué avec tant de propreté et tant d'art, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé. Le dedans est en forme de voûte ; le plancher est couvert d'un tapis de verdure, sur lequel on ne souffre jamais de saletés. La cabane a toujours deux issues : l'une pour aller à terre, l'autre qui conduit à l'eau. La grandeur est réglée sur le nombre des habitants : celles de huit à dix pieds de diamètre peuvent loger seize, dix-huit ou vingt

castors ; celles qui n'en ont que la moitié en contiennent deux six ou huit. Les plus grandes bourgades sont de vingt à vingt cinq maisons ; communément elles n'en ont que dix ou douze.

La nourriture ordinaire des castors est l'écorce de quelque bois tendre, comme l'aune, le peuplier, le saule. Ils préfèrent au bois sec le bois vert et non flotté : ils le coupent menu et en font pour l'hiver des amas qu'ils déposent dans des magasins placés sous l'eau. Chaque colonie a le sien, où vont puiser tous les membres de la petite société. Vingt-cinq à trente pieds en carré de bois ainsi hâché par eux, sur six à douze de profondeur, suffisent pour huit ou dix castors.

Lorsque de grandes inondations viennent à endommager les établissements publics des castors, toutes les sociétés particulières se réunissent pour concourir aux réparations nécessaires ; mais si les chasseurs leur déclarent une guerre cruelle et détruisent entièrement leurs travaux, ils se dispersent dans la campagne, se réduisent à la vie solitaire, se creusent des terriers, et ne montrent plus cette industrie prodigieuse que nous venons d'admirer.

On est curieux de connaître les instruments avec lesquels ces animaux exécutent leurs étonnans travaux. Quatre fortes dents incisives, les deux pieds de devant terminés par des espèces de doigts, les deux de derrière garnis de membranes ; enfin, une queue recouverte d'écaillés, et semblable à une truelle oblongue : tels sont les outils avec lesquels les castors peuvent défier nos maçons et nos charpentiers, munis de leur truelle, de leur plomb et de leur hâche. Avec les dents ils coupent le bois qui entre dans la construction de leurs bâtimens, et celui dont ils font leur nourriture. Ils se servent des pieds de devant pour fouir la terre, pour amolir et gâcher la glaise ; leur queue leur tient lieu premièrement de brouette pour transporter cette glaise et le mortier, et ensuite de truelle pour l'étendre et en faire un enduit.

Cet animal, qu'on peut apprivoiser et dresser pour la pêche, n'est pas particulier au Canada, comme on l'avait cru ; on le trouve en Sibérie.

Les castors méritent sans doute toute notre admiration, puisque, de tous les animaux qui vivent en société, ce sont eux qui approchent le plus de l'industrie humaine. Il suffit de les voir pour se persuader que les bêtes ne sont pas de simples machines, et qu'un pur mécanisme n'est pas le principe de toutes leurs actions et de tous leurs mouvemens. Mais quelle infinie diversité le Créateur n'a-t-il pas mise dans leurs facultés ! combien l'instinct du castor n'est-il pas supérieur à celui de la brebis ! Et quelle sagesse se manifeste dans ces degrés par lesquels les brutes s'approchent insensiblement de l'homme ! C'est cette sagesse qui doit toujours être le but de nos méditations sur la nature. Les découvertes que nous faisons sur les diverses facultés des animaux nous deviennent inutiles, si elles ne servent à nous perfectionner de plus en plus dans la connaissance et dans l'amour du Créateur de tous les êtres.

LOUIS COUSIN DESPRÉAUX.

LA PRIERE DU SOIR.

C'est l'heure où du saint lieu la nef est solitaire ;
 C'est l'heure où, dans l'église, à genoux sur la pierre,
 Je reviens prier chaque soir.
 L'ombre mystérieuse à la foi me convie ;
 Et seule devant Dieu, mon âme recueillie
 Ressent plus d'amour et d'espoir.

C'est là que prosterné sur la dalle du temple,
 Adorant du Seigneur la triple majesté,
 Mon souvenir fidèle avec bonheur contemple
 Les biens dont m'enrichit sa féconde bonté :
 « Comme un hymne conçu germe au sein du poète
 Vous songiez à mon être avant que rien ne fût.
 Oui, Seigneur, vos bienfaits s'épanchaient sur ma tête,
 Avant que le jour m'eût reçu.

De vos dons paternels qui redira le nombre
 Depuis l'instant... Mais quoi ! sous cette voûte sombre
 Quel murmure confus s'élève cette nuit ?
 J'écoute..... Anges du Christ, qui veillez près de Lui,
 Est-ce le bruit pieux de vos brûlantes ailes,
 Ou l'écho prolongé de vos hymnes fideles
 Qui d'un trouble inquiet fait palpiter mon sein,
 Et glace ma prière aux pieds du trois fois Saint ?
 De l'automne peut-être est-ce une froide brise,
 Qui du porche à l'autel circulant dans l'église,
 Prête une faible voix aux marbres froids du chœur ;
 Ou l'orgue qui, docile aux doigts d'un saint archange,
 Accompagne, la nuit, la céleste phalange
 Qui murmure à l'autel les gloires du Seigneur ?...

Mais la lampe qui brûle au fond du sanctuaire,
 Jette un rayon plus vif de sa pâle lumière,
 Des degrés de l'autel éclaire le contour,
 Et me montré un vieillard priant avec amour.
 De la neige des ans sa tête est couronnée,
 De la robe du prêtre il a l'épaule ornée.

Mais qu'entends-je ? Des chants. Et les sombres échos
 A travers des soupirs m'apportèrent ces mots :
 —Malheureux le pécheur que votre main délaisse !
 Car, Seigneur, dans la fange où son cœur sans détour
 Endort loin de son Dieu sa coupable mollesse,
 Il perdit votre amour.

Le jour, en promenant ses pas sur la verdure,
 Au langage des champs le pécheur reste sourd ;
 Pour l'âme du pécheur muette est la nature :
 Car il n'a plus d'amour.

Pour Vous de pourpre et d'or l'aurore est parsemée,
 Pour Vous l'oiseau gazouille au sommet de la tour ;
 La fleur lève vers Vous sa corolle embaumée
 Mais lui n'a plus d'amour.

La nuit il ne lit pas dans la nue étoilée :
 « Au Dieu qui me revêt donne-toi sans retour !,
 Car de son cœur flétri l'innocence exilée
 Sortit avec l'amour.

Mon Dieu qui ramenez la brebis qui s'égare,
 Qui sauvez le ramier des serres du vautour,
 Ouvrez de vos pardons le trésor qui répare
 Et d'où renait l'amour.

Et qu'un ange demain, portant une couronne,
 Éveillant le pêcheur aux premiers feux du jour,
 Lui dise : « Pleure, pleure... et le Dieu qui pardonne
 Te rendra son amour. » —

Puis sa voix s'éteignit. Et parmi les ténèbres,
 Je sentis contre moi des frôlements funèbres :
 C'était le saint vieillard s'éloignant de l'autel,
 Je pleurais, et nommant un ami criminel,
 Je répétais : « Demain, pour que Dieu lui pardonne,
 Qu'un ange, à son réveil, portant une couronne,
 Lui montre de la main le céleste séjour,
 En disant : pleure, et Dieu te rendra son amour. »

EDMOND MIOT.

CE QUE JE VIS DE MA FENÊTRE.

*Dieu laissa-t-Il jamais ses enfants au besoin ?
 Aux petits des oiseaux Il donne la pâture,
 Et sa bonté s'étend sur toute la nature.*

J'occupais, pendant les vacances d'été de l'année 1873, une modeste maison de campagne située dans un gracieux pli de terrain qu'arrose la Haine, petite rivière de la province de Hainaut, en Belgique. Ma demeure, placée au sommet d'une colline peu élevée, dominait les champs d'alentour, et de la fenêtre de ma chambre où j'aimais à me trouver souvent, ma vue embrassait tout l'horizon qui s'étalait devant moi, horizon plus charmant qu'étendu. Mais il suffisait à satisfaire mon désir d'admirer la nature, et plus d'une fois, je me suis surpris à réfléchir à ma fenêtre, lorsque déjà les ombres de la nuit enveloppaient la terre.

Un nouvel attrait me retenait à ce poste d'innocente observation. Depuis quelque temps, deux hirondelles, couple tout d'amour, deux petits oiseaux du bon Dieu, comme les appellent les enfants, avaient uni leurs efforts pour se bâtir une demeure dans l'angle supérieur de ma fenêtre. Déjà l'édifice était terminé, l'intérieur en était garni d'un léger duvet et la femelle, après y avoir déposé ses œufs, doux trésor d'espérance à son cœur maternel, les couvait avec une tendre persévérance. Le père, lui, allait, venait, voltigeait partout pour procurer la nourriture à sa chère compagne. Mais ô malheur, un jour qu'il était parti pour remplir son précieux devoir, elle l'attendit vainement; il ne revint plus... Une main meurtrière, sans doute, l'avait immolé. Des cris plaintifs m'apprirent toute la douleur de la pauvre hirondelle, mais bientôt sa voix s'effaça au milieu d'autres gémissements plus faibles, qui me firent juger que la couvée venait d'éclore. Alors la mère que je n'avais pas vue depuis plusieurs jours, parut à l'entrée du nid, mais dans quel état, mon Dieu !... Le duvet de sa tête était en désordre, l'aile trainante, le corps entièrement épuisé. Elle voulut prendre son élan dans les airs, mais les forces lui manquèrent : elle descendit en tournoyant et alla se briser sur le sol. La courageuse mère, pour ne pas quitter sa chère couvée, avait oublié ses propres besoins, et ce ne fut que lorsque sa famille fut éclosé,

ce ne fut que lorsqu'il fallut pourvoir à sa subsistance qu'elle consentit à la quitter un instant. Mais son jeûne prolongé l'avait affaiblie, son dévouement la tua.

«Pauvres petits, que ferez-vous sans mère, qui soutiendra vos jours naissants, maintenant que votre père n'est plus?... Oh! oui, pleurez, emplissez l'air de vos cris plaintifs, vous avez bien sujet de gémir..... Mais quelle est cette hirondelle légère qui voltige autour de ma demeure? C'est une étrangère qui a entendu les plaintes de la jeune famille en détresse. Sans doute ma vue l'effraie, observons-la de plus loin».—

Et je me retire dans le fond de ma chambre, tandis qu'elle s'approche du nid, se pose à l'ouverture qui lui sert d'entrée, et distribu aux petits orphelins, qu'elle semble consoler, une abondante nourriture. Dès ce jour elle les a pris sous sa protection, elle s'est constituée leur mère adoptive. Son dévouement égale sa tendresse : le jour, elle se multiplie pour pourvoir à leurs besoins, la nuit elle les couvre de son aile protectrice. Ce spectacle avait pour moi des charmes inexprimables; il m'attendrissait, et, dans le fond de mon cœur, je bénissais la divine Providence, qui veille avec tant de soins jusque sur la moindre créature. Bientôt devait s'offrir à moi l'occasion de la bénir davantage encore.

Non loin de ma demeure, au milieu de la campagne, s'élevait la chaumière d'un pauvre paysan. Depuis un certain temps, il n'avait essuyé que des revers et le malheur semblait l'avoir choisi pour sa victime de prédilection. Son épouse avait quitté ce monde depuis six mois et seul, infirme, il travaillait, il inondait la terre de ses sueurs pour nourrir les deux enfants qu'elle lui avait laissés, un garçon et une fille, encore dans la tendre jeunesse. Chaque jour, le soleil apparaissant à l'horizon le trouvait déjà occupé à cultiver un petit champ, son unique ressource, et lorsque, terminant sa course immense, il disparaissait derrière les arbres de la forêt, il le laissait au même travail. Un tel dévouement me touchait le cœur; j'aurais voulu pouvoir tirer de la misère cet homme généreux. Lorsque je m'unissais à lui pour déplorer son sort; lorsque, pour le consoler, je lui faisais espérer des jours meilleurs, peut-être même des jours d'abondance : Oh! non, s'empressait-il de me répondre, loin de moi les richesses : du pain pour mes enfants, des forces pour continuer mes travaux, et toute ma vie ne sera qu'un cantique d'action de grâce envers le Créateur. Mais l'aisance n'arrivait pas, le pain manquait même souvent et le pauvre père de famille dépérissait : Il tomba malade. Quelques jours après, à mon retour d'un voyage que je dus faire alors, j'appris qu'il était mort. Cette nouvelle m'affligea profondément, et je fis une longue prière pour ce nouveau martyr de l'amour paternel.

Un changement complet s'était maintenant opéré autour de moi. La jeune famille qui avait reçu le jour dans l'angle de ma fenêtre avait pris son élan dans les airs, qu'elle traversait d'un vol rapide.

Notre unique voisin, le généreux paysan, n'était plus et sa maison était déserte. Ses enfants étaient partis, et depuis, je

n'en avais plus entendu parler. Mais un jour que, animé d'un nouveau désir de contempler la belle nature, je lançais de ma fenêtre un regard avide dans la campagne, j'aperçus, ô spectacle touchant, agenouillés sur le seuil de la demeure de mon défunt voisin, d'un côté, un prêtre, de l'autre, une sœur de charité ; au milieu d'eux, également en prières, deux jeunes enfants, un garçon et une fille. Je les eus bientôt reconnus, les pauvres orphelins : ils étaient venus prier pour leur père, aux lieux mêmes où il s'était sacrifié pour eux. Leur prière finie je vis avec plaisir qu'ils s'acheminaient vers la maison que j'habitais et je me hâtai d'aller à leur rencontre. Ce qu'ils avaient à m'apprendre était bien touchant : pauvres enfants, abandonnés après la mort de leur père, ils avaient senti, dans un âge encore tendre, le dur aiguillon de la misère. Plusieurs personnes avaient feint de les recueillir, mais pas un cœur généreux ne s'était vraiment ému de compassion à la vue de leur infortuné. Qui sait ce qu'ils seraient devenus, si la Providence n'avait dirigé leurs pas incertains vers l'une de ces modestes demeures qui, sous le nom de presbytère, abritent des cœurs généreux et toujours compatissants. Ils y trouvèrent un père et, conduits par ce saint protecteur, ils allèrent frapper à la porte d'un couvent voisin, et là, une de ces filles qui abandonnent tout pour se donner tout aux autres, anges de douceur et de dévouement, les reçut dans ses bras, mêla ses larmes à leurs larmes et leur dit : « Mes enfants. »

Ils n'étaient plus orphelins.

TÉLESPHORE BRAN.

LE VŒU DU SOLDAT FRANÇAIS :

Le printemps, avec son manteau vert et son diadème de fleurs, embelissait la nature. Doux et imposant était le chant joyeux des oiseaux jouissant sans entraves du bonheur que leur apportait le retour du beau mois de mai de l'année 1870.

C'était dans les environs de la ferme de la veuve Dupont ; mais la mélodie si belle et si gaie de ces joyeux oiseaux était peut-être surpassée par le charme de la voix suave de Zoraïde, la fille unique de la veuve.

Douce et aimable Zoraïde, comment ma faible plume pourrait-elle lui rendre justice ; qu'il suffise de dire qu'elle faisait l'admiration de tous ceux que leur bonne fortune amenait dans ces environs. De ce nombre était le jeune Comte de B***, qui n'épargnait rien pour captiver l'attention de l'intéressante Zoraïde.

Mais le cœur de la jeune fille n'était plus à gagner ni par la tendresse, ni par la générosité : le jeune Henri Vernier, son ami d'enfance, en était depuis longtemps l'heureux possesseur. Dès que le Comte en fut informé, il sut respecter l'engagement sacré qu'avait pris Zoraïde.

Mais lorsqu'on avait compté sur un bonheur qui ne devait finir qu'avec la vie, on avait oublié l'inconstance des temps et la vicissitude des choses.

A mesure que l'été avançait, l'horizon se chargeait de sombres nuages et devenait de plus en plus menaçant.

La France prenait une attitude hostile à l'égard de l'Allemagne et une complication sérieuse s'imposait à la diplomatie européenne. Bientôt devait sonner l'appel aux armes, et la pauvre Zoraïde tremblait à la pensée que le seul être qu'elle adorait au monde allait peut-être lui être ravi.

Le moment terrible arriva. Henri fut appelé dans les rangs de la garde nationale, et les deux jeunes gens, le cœur déchiré par l'amertume, durent se dire adieu !

La bonne et courageuse Zoraïde trouva, dans sa douleur, assez de force pour laisser échapper quelques mots d'espérance et d'encouragement. La paupière humide de larmes, et offrant son portrait à Henri : « Rappelle toi, lui dit-elle, que tu laisses au foyer une fiancée qui ne cessera d'espérer et de prier Dieu pour toi ! »

Henri porta le précieux portrait à ses lèvres, puis il ajouta : « Bien chère Zoraïde, je te jure qu'il reposera sur mon cœur aussi longtemps qu'il battra, et si je tombe, mon dernier regard sera fixé sur ta douce image. »

Et après avoir déposé sur le chaste front de la jeune fille un dernier baiser d'adieu, il s'éloigna.

Et le regard de Zoraïde le suivit, à travers ses larmes, jusqu'à ce qu'il eût disparu au détour du chemin.

* * *

C'était le soir de la dernière journée d'août 1870. Depuis plusieurs semaines déjà le sang coulait à flots et le sort des armes semblait décidément se tourner contre la France.

Assise à sa fenêtre, la pauvre Zoraïde tenait ses regards attachés vers l'endroit où elle supposait que devait se trouver celui qui, depuis son départ, n'avait cessé un seul instant d'occuper sa pensée. Plus que de coutume son cœur était oppressé et un secret pressentiment l'empêcha, toute la nuit, de goûter un seul instant de repos.

Bien loin, là bas, au camp français, un jeune soldat, assis près de son feu de bivouac, contemplait un précieux souvenir ; lui aussi, était accablé par un vague pressentiment qu'il ne pouvait faire disparaître : un nuage sombre semblait envelopper son âme attristée. Alors, jetant un regard vers Celui qui console les affligés, le nuage disparut, et le jeune Henri Vernier, car c'était lui, s'endormit d'un profond sommeil, et le doux rêve de Zoraïde et de son pays, vint réjouir son âme toute la nuit.

* * *

On était au lendemain du fameux combat de Sedan. L'empereur des Français avait tout risqué et avait tout perdu.

Au nombre des cadavres qui jonchaient la plaine ensanglantée, on trouva celui d'un jeune soldat qui tenait dans ses mains, fortement appuyé sur ses lèvres, le portrait d'une angélique jeune fille : son œil entr'ouvert semblait le contempler encore.

Ce soldat, c'était Henri Vernier.....

Il avait rempli son vœu d'adieu.

R...

MELANGES.

Le Thé.—L'arbuste qui produit le thé, de l'avis de tous les naturalistes, est originaire de la Chine, où il croît spontanément dans plusieurs provinces. Il paraît qu'il a été transporté de bonne heure au Japon, où il a fini par s'acclimater comme dans son pays natal. Le nom de thé (en langue chinoise *tea*, en japonais *tsjaa*) vient du dialecte populaire usité dans la province du Fo-Kien, où il est cultivé en abondance.

L'influence du thé sur la digestion est heureuse, et il est peu de personnes chez qui le thé ne favorise pas l'élaboration des aliments.

On doit dire même que chez les grands mangeurs le thé devient une sorte de nécessité, une condition qui leur permet d'engloutir sans danger une grande masse d'aliments.

Les individus sobres n'ont sans doute que rarement besoin de ce secours pour accomplir l'acte digestif; mais, il faut le dire, nos liens sociaux, la nécessité et les convenances qui retiennent chez eux les hommes et les femmes dans l'organisation actuelle de la société, et beaucoup d'autres causes encore qu'il serait superflu d'indiquer ici, rendent, chez le plus grand nombre, les digestions habituellement paresseuses, et une boisson légèrement stimulante devient nécessaire. Le thé est celle que l'on peut prendre, non seulement avec le plus de plaisir, avec le moins d'inconvénients, mais encore avec le plus d'avantages réels.

Mais ce n'est pas assez de considérer le thé comme boisson purement excitante; et bien que, à ce titre, il jouisse de propriétés précieuses, il se recommande encore comme aliment proprement dit.

Quoique le thé ne se prenne généralement qu'en infusion et que ce procédé soit fort simple, il est indispensable d'y apporter les soins que nous allons indiquer pour obtenir toute la saveur de cette plante, dont l'arôme est si subtil et si délicat, qu'un degré plus ou moins élevé de chaleur, de l'eau plus ou moins pure peuvent en altérer le goût naturel,

Il faut verser de l'eau bouillante dans la théière pour l'échauder; on reverse ensuite cette eau dans les tasses pour le même motif. Après avoir égoutté la théière on y met le thé. Quand l'eau est bien bouillante, on la verse jusqu'à la moitié du vase environ, c'est-à-dire de manière à couvrir entièrement les feuilles. On referme la théière et on laisse infuser six à huit minutes, au bout desquelles on ajoute l'eau nécessaire pour le nombre de tasses qu'on veut faire. On laisse encore infuser deux minutes avant de verser le thé dans les tasses qu'on a eu soin de vider; on y met le sucre, on verse le thé et on y mêle environ deux petites cuillerées à bouche de crème froide qui n'aura pas été bouillie. Il faut un peu plus d'un quart d'once de thé pour deux tasses; c'est environ une forte cuillerée à thé pour chaque tasse; si l'on veut en faire cinq tasses, une demie-once suffira; il faudra une once pour douze tasses.

Comme il serait par trop embarrassant de peser chaque fois ces diverses quantités, nous nous servons ici de l'évaluation approximative de cuillerées; toutefois, cette désignation ne se rapporte qu'au thé mélangé de noir et de vert. Les personnes qui ne prennent que du thé noir, et surtout du pékoé ou du pouchong, observeront que ces théés ont les feuilles très-larges, qu'ils sont fort légers et qu'ils remplissent la cuiller sans former le poids nécessaire pour une bonne infusion; il faut donc en mettre davantage pour dépasser d'un peu le quart d'once. C'est exactement le contraire pour les théés verts: ils sont plus lourds, plus compactes, et le même volume pèse, par conséquent, presque le double de celui des théés noirs; ainsi donc il faut en diminuer la dose proportionnellement.

C'est une condition rigoureuse que l'eau versée sur les feuilles soit très-bouillante; de là dépend la finesse et l'arôme de cette boisson. Le thé préparé avec de l'eau chaude seulement ne se déroule point et ne donne qu'une infusion pâle et sans saveur.

Cette précaution est, du reste, économique; il est facile de comprendre que pour obtenir une bonne infusion, il faut moins de thé avec de l'eau bouillante qu'avec de l'eau seulement chaude, attendu que la première dégage beaucoup mieux les principes aromatiques des feuilles.

Il faut toujours avoir soin, lorsqu'on veut servir consécutivement plusieurs tasses, de ne vider la théière qu'à moitié, et de la remplir d'eau immédiatement. Au moyen de cette précaution, le thé destiné au second tour achève de s'infuser pendant qu'on boit les premières tasses qui seront ainsi toutes égales en force et en goût. Si l'on faisait du thé pour un plus grand nombre de personnes que la théière ne contiendrait de tasses, il faudrait épuiser entièrement l'infusion au premier tour, et remettre dans la théière vidée à peu près la moitié de la dose primitive.

La qualité de l'eau est extrêmement essentielle pour faire du bon thé ; la plus pure et la plus douce est la meilleure. On doit encore avoir soin que le vase dont on se sert pour faire bouillir l'eau soit exclusivement consacré à cet usage, car le thé s'imprègne avec la plus grande facilité de toute odeur étrangère.

L'eau, comme nous l'avons dit, doit être versée dans la théière aussitôt qu'elle est arrivée à son plus haut degré d'ébullition ; si elle séjourrait plus longtemps sur le feu, elle risquerait de prendre un goût terreux et fade qui se communiquerait à l'infusion.

Les théières d'argent et de métal sont supérieures pour infuser le thé à celles de porcelaine et de faïence, attendu qu'elles transmettent mieux le calorique et qu'elles ont la propriété de s'imprégner davantage de l'arôme du thé.

Le soin et l'excessive propreté que les Chinois mettent dans la manipulation du thé, démontrent assez combien cette plante est susceptible de s'imprégner des moindres odeurs ; et l'on ne saurait trop recommander aux consommateurs d'éviter de mettre leur thé dans un endroit qui contiendrait des objets odoriférants, de quelque nature qu'ils puissent être. Les seules boîtes propres à conserver le thé sont en plomb ou en fer-blanc ; encore, avant de se servir de ces dernières, il faut prendre le soin de les aromatiser, en y faisant infuser du thé.

POUR LES MÈRES.—Le sommeil des enfants, telle est la question mise à l'ordre du jour par le docteur Fontenet.—A quelle heure doit-on coucher un baby ?—A cela le savant praticien répond aux mamans :

« Si l'enfant est faible, s'il n'a pas tout le développement physique que comporte son âge, s'il affecte par ses vives allures une prédominance marquée du système nerveux, on fera sagement de ne pas restreindre son sommeil à la nuit avant l'âge de deux ou trois ans.

« Quelquefois, même passé cette âge, des signes d'excitation cérébrale (du cerveau) particuliers aux enfants doués d'une intelligence précoce, autoriseront et nécessiteront un supplément de repos, exceptionnellement pris pendant le jour.

Mais, si l'enfant est fort, vigoureusement constitué, vous n'attendrez pas qu'il ait dépassé l'âge de deux ans pour le priver tout à fait du sommeil du jour.

Dans tous les cas, enfin, vous n'oublierez jamais que la privation complète de sommeil du jour interdit absolument toute infraction à l'obligation rigoureuse de coucher les enfants de bonne heure. Et s'il fallait formuler ce conseil en termes plus précis, je dirais que, jusqu'à quatre ou cinq ans, ils doivent être couchés à sept heures, et à huit heures jusqu'à six ou sept ans.—*Extrait du journal de la jeune mère.*

L'habitude de coucher et de traîner dans de petites voitures les bébés que les mères et les nourrices portaient autrefois sur leurs bras, s'étend chaque jour et gagne toutes les classes de la société. Voici, sur cet usage, l'appréciation d'un médecin :

L'usage de ces voitures est absurde. L'enfant doit être porté sur les bras. Sans doute, c'est fatigant pour la femme ; mais c'est la loi de la nature. C'est la fonction naturelle de la femme de porter l'enfant, comme c'est la fonction de l'arbre de porter des fruits.

En outre, cette habitude de tenir continuellement les enfants couchés est contraire à leur développement. Sort-on ? on couche l'enfant dans sa petite voiture. Rentre-t-on ? on se hâte de le déposer dans son berceau.

Comment voulez-vous que les muscles qui redressent et maintiennent droits la tête, le cou, la colonne vertébrale, se développent ?

Et puis, que peut un enfant couché, sinon dormir ? Le balancement de la voiture le porte au sommeil. Il dort dans sa voiture comme il dort dans son berceau. Il ne voit donc rien, n'entend rien et ne profite pas de ces premières impressions, qu'un enfant bien éveillé sur les bras de sa mère, perçoit de tous côtés.

LES COUPURES.—Les coupures qui sont sans gravité se guérissent facilement et par des moyens fort simples. D'abord il est inutile de laisser couler longtemps le sang qui s'en échappe. Il faut rapprocher les bords de la plaie et les maintenir au moyen de taffetas d'Angleterre, préalablement mouillé avec un peu d'eau ou avec de la salive. A défaut de taffetas gommé, on emploie du diachylon ou du papier Fayard. Le plus souvent un linge bien propre suffit, sans l'emploi d'aucune substance médicamenteuse, pour éviter le contact de l'air et amener la cicatrisation de la plaie. Ce bandage ne doit être que médiocrement serré. Au bout de cinq ou six jours, la réunion des parties lésées est ordinairement opérée; si elle est imparfaite, on maintient encore le bandage pendant quelques jours. Il ne faut appliquer sur les coupures ni toiles d'araignée, ni persil broyé, ni compresses imbibées d'eau-de-vie, d'eau de Cologne, d'eau salée, etc. Ces applications, loin de hâter la cicatrisation des plaies, les maintiennent ouvertes et les irritent.

Les moyens qui viennent d'être indiqués pour la guérison des coupures, peuvent également être appliqués aux *écorchures*.

Si la coupure est grave et profonde, on laissera couler le sang au lieu de l'arrêter immédiatement : cet écoulement diminue, en effet, les chances d'inflammation. Si la coupure saigne peu et qu'elle tende à s'engorger, elle doit être lavée à l'eau tiède; si elle saigne beaucoup et qu'il y ait menace d'hémorragie, on la lavera à l'eau fraîche; si l'hémorragie est abondante on tâchera, en attendant les secours de l'homme de l'art, d'arrêter le sang, soit avec de la charpie, soit avec des compresses de linge solidement assujetties. Si la coupure a lieu pendant les fortes chaleurs, il est bon, après l'avoir fait suffisamment saigner, de la mouiller avec un peu d'eau mêlée de quelques gouttes de teinture de benjoin composée.

Les enfants très-jeunes sont sujets à *se couper*, comme on dit vulgairement, c'est-à-dire qu'il se manifeste chez eux des coupures, ou plutôt des écorchures au cou, aux cuisses, aux jarrets, aux pieds, aux aisselles, surtout dans les plis que forme la peau. Il est facile de prévenir ces accidents, en tenant toujours les enfants dans une extrême propreté. Ensuite, dès qu'on aperçoit la moindre rougeur dans ces diverses parties du corps, il faut les laver avec de l'eau de son, principalement à l'endroit des plis de la peau, les essuyer doucement, soigneusement, sans frotter, puis les saupoudrer, deux ou trois fois par jour, avec de la poudre de riz ou d'orge. S'il y a coupure ou écorchure, on fait les lotions sur la partie malade au moyen d'une éponge imbibée d'eau de son qu'on presse dans les mains pour laisser couler l'eau, et, après chaque lotion, on verse sur la partie deux ou trois gouttes d'huile d'amandes douces. Quand la coupure est guérie, on la saupoudre, comme il a été déjà dit, avec de la poudre de riz ou d'orge.

L'AGRICULTURE EN FRANCE.—Le nombre d'arpents ensemencés en céréales n'a guère augmenté en France depuis vingt ans. D'après les statistiques officielles, il s'y trouvait, en 1840, 43,787,000 arpents cultivés en céréales; 45,066,000 en 1850; 45,103,000 en 1860 et 44,526,000 en 1874. Sur divers points du territoire, la tendance de l'agriculteur est de transformer, quand il le peut, ses terres arables en prairies consacrées à l'élevage ou à l'engraissement du bétail. L'opération est rationnelle, puisque la viande augmente sans cesse de valeur et que le prix des céréales reste stationnaire. D'un autre côté, c'est la mise en pratique de l'adage populaire : « *Si tu veux du blé, fais des prés.* », dont l'excellence ressort d'une manière évidente des résultats obtenus en France.

En effet, si les surfaces ensemencées en céréales y sont à peu près les mêmes, les quantités de grains récoltées y ont sans cesse été en augmentant : de 362,000,000 de minots en 1815, elles s'élèvent à 654,000,000 en 1840, à

660,000,000 en 1850, à 706,750,000 en 1860, et à 795,000,000 en 1874. On trouverait des résultats à peu près semblables pour tous les autres produits du sol.

Ces résultats font honneur à l'agriculture française qui a su depuis 1815, doubler ses récoltes de céréales, alors que les surfaces ensemencées ne se sont accrues que d'un sixième. Ils doivent être pour nous un puissant encouragement à entrer dans la voie des améliorations, car de pareils résultats ne peuvent manquer d'être la récompense de ceux qui, en ce pays, imiteront le cultivateur français. Nous avons sur lui l'avantage de trouver la voie toute tracée; nous n'avons guère à chercher, il nous suffit presque d'imiter, ce qui amènera dans ce pays moins de retard à la marche du progrès. Lançons-nous donc résolument dans cette voie, la fortune est au bout.

UNE BRILLANTE FLORAISON APRÈS 2000 ANS.—On exploite à Laurium, en Grèce, des mines d'argent qui ne sont autres que des amas de scories ou résidus abandonnés par les anciens Athéniens, qui exploitèrent, il y a 2000 ans, les mines véritables. La perfection des procédés métallurgiques modernes permet d'extraire une certaine quantité d'argent de ces scories, qu'on enlève en ce moment pour les porter aux fourneaux de purification. Elles avaient caché des semences d'une espèce de *Glaucium* ou pavot cornu qui, après un sommeil de deux mille ans, revoient le soleil. Aujourd'hui, tout le terrain de ces antiques mines est couvert de ces fleurs magnifiques, ressemblant à une couronne d'or, telles que Pline, — le plus ancien des naturalistes — les avait décrites, et qui avaient été perdues pour nous pendant des siècles.

REBOISEMENT DES TERRAINS PAUVRES.—Une société d'agriculture de l'état de Massachusetts, désireuse d'y encourager la plantation des arbres et le reboisement des terrains pauvres, a offert des prix variant de \$400 à \$1000 pour les meilleures plantations de pins, de chênes et d'autres arbres appropriés aux besoins des différentes localités et aux différentes espèces de sols. Des instructions spéciales sont fournies aux concurrents. Voilà certes un exemple qui aurait besoin d'être imité dans la province de Québec.

LE CANADA AGRICOLE A L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—Il a été envoyé 68 chevaux du Canada à l'Exposition de Philadelphie. Sur ce nombre, 52 ont obtenu des prix et 12 ont été vendus. Une paire de chevaux a été vendue \$1500 piastres en or.

Le Canada a obtenu les premiers prix pour les espèces ovine et porcine. Voilà qui est encourageant et de nature à relever ce pays aux yeux des nations étrangères qui se représentent les habitants du Canada comme vivant presque sous la neige sur laquelle ils se font traîner par les rennes, dont la chair fait leur principale nourriture.

Nous accusons réception du prix d'abonnement pour une année à *La Culture* :

- De MM. J. B. Z. Bolduc, Ptre., (Archêvêché de Québec.)
 L. O. G. Authier, Ptre., St. Lazarre de Bellechasse.
 M. Larrivée, Ptre., Cap Rosier.
 J. L. Frémeau, Montréal.
 Richard Berns, Anvers, (Belgique.)
 M. P. Deblander, chanoine, évêché de Tournay, (Belgique.)
 J. Vanongevalle, Ptre., Godarville, "
 M. Leleux, Ptre., Gottignies, "
 D. Leblais, Ptre., Jolimont, "
 Eug. Delaroche, Thieusies, "
 Du collège d'Enghien, Enghien, "
 De la société littéraire de l'université catholique de Louvain,
 (Belgique.)
 De la société centrale d'agriculture de Belgique, Bruxelles,
 (Belgique.)